

## Décision relative à une notification de mise à disposition sur le marché d'un produit biocide

**N° AMM : FR-2024-0026**

*Vu les dispositions du règlement (UE) n°528/2012 du Parlement européen et du Conseil du 22 mai 2012 concernant la mise à disposition sur le marché et l'utilisation des produits biocides, et de ses textes d'application,*

*Vu le code de l'environnement et notamment le chapitre II du titre II du livre V des parties législative et réglementaire,*

*Vu la loi n°2020-105 du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire et notamment son titre IV,*

*Vu la notification de mise à disposition sur le marché du produit biocide **SOCOCLEAN DISINFECTANT**,  
de la société **SALVECO S.A.S.**  
enregistrée sous le numéro **BC-CL093385-31***

*Vu le rapport d'évaluation de la famille de produits SALVESAFE A réalisé par l'État-membre rapporteur,*

*Vu la décision d'autorisation simplifiée du produit biocide **TORK SURFACE DISINFECTING SPRAY** enregistrée sous le numéro **EU-0026127-0000** dans le registre des produits biocides le 02 novembre 2014,*

*Vu la décision d'autorisation simplifiée du produit biocide **SALVESAFE A48M** enregistrée sous le numéro **EU-0006622-0022** dans le registre des produits biocides le 02 novembre 2014,*

*Considérant que le produit répond aux conditions de l'article 25 du règlement (UE) n°528/2012,*

### Article 1<sup>er</sup>

La mise à disposition sur le marché du produit biocide désigné ci-dessus **est autorisée** en France pour les usages et dans les conditions précisées en annexe.

### Article 2

La présente décision s'applique sans préjudice des dispositions générales applicables aux produits biocides, notamment en matière d'étiquetage.

L'échéance de validité de la présente décision est fixée au 02 novembre 2024.

A Maisons-Alfort, le 24/10/2024

DocuSigned by:

*Charlotte Grastilleur*

AE281A955A42454...

Directrice générale déléguée

en charge du pôle produits réglementés

Agence nationale de sécurité sanitaire de

l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES)

## ANNEXE : Résumé des caractéristiques du produit

### 1. Informations administratives

#### 1.1. Nom commercial du produit

<b>Nom commercial</b>	SOCOCLEAN DISINFECTANT
<b>Autre(s) nom(s) commercial(aux)</b>	-

#### 1.2. Détenteur de l'autorisation de mise sur le marché

<b>Nom et adresse du détenteur</b>	<b>Nom</b>	SALVECO S.A.S.
	<b>Adresse</b>	AVENUE PIERRE MENDES-FRANCE Z.A. HELLIEULE 4 F 88100 SAINT DIE DES VOSGES FRANCE
<b>Numéro de demande</b>	BC-CL093385-31	
<b>Type de demande</b>	Notification de mise à disposition sur le marché (SN-NOT)	
<b>Numéro d'autorisation</b>	FR-2024-0026	
<b>Date d'autorisation</b>	Se reporter à la date de signature de la présente décision	
<b>Date d'expiration de l'autorisation</b>	02/11/2024	

#### 1.3. Fabricant(s) du produit biocide

<b>Nom du fabricant</b>	SALVECO S.A.S
<b>Adresse du fabricant</b>	AVENUE PIERRE MENDES-FRANCE F-88100 SAINT DIE DES VOSGES FRANCE
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	AVENUE PIERRE MENDES-FRANCE F-88100 SAINT DIE DES VOSGES FRANCE

#### 1.4. Fabricant(s) de la (des) substance(s) active(s)

<b>Substance active</b>	Acide lactique
<b>Nom du fabricant</b>	JUNGBUNZLAUER S.A
<b>Adresse du fabricant</b>	Z.I PORTUAIRE BP 32 67390 MARCKOLSHEIM FRANCE
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	Z.I PORTUAIRE BP 32 67390 MARCKOLSHEIM FRANCE

<b>Substance active</b>	Acide lactique
<b>Nom du fabricant</b>	PURAC BIOQUIMICA
<b>Adresse du fabricant</b>	GRAN VIAL 19-25 08160 MONTMELO ESPAGNE
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	GRAN VIAL 19-25 08160 MONTMELO ESPAGNE

## 2. Composition du produit et type de formulation

### 2.1. Composition qualitative et quantitative du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Acide lactique	-	Substance active		200-018-0	0,42

### 2.2. Type de formulation

AL - Liquide destiné à être utilisé sans dilution

## 3. Mentions de danger et conseils de prudence

### 3.1. Classification et étiquetage du produit selon le règlement (CE) n° 1272/2008<sup>1</sup>

Classification	
Catégories de danger	-
Mentions de danger	-
Étiquetage	
Mentions d'avertissement	-
Mentions de danger	-
Conseils de prudence	-
Note	-

## 4. Usage(s) autorisé(s)

### 4.1. Description de l'usage

Tableau 1. Usage # 1 – TP2 - Désinfectants destiné à toutes les surfaces dures lavables

Type de produit	TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	Désinfectant multi-surfaces prêt à l'emploi avec une efficacité bactéricide, levuricide et virucide uniquement contre Influenza virus A/H1N1 pour les surfaces dures des secteurs domestique, institutionnel et industriel.
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Levures Influenza virus A/H1N1
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur, extérieur
Méthode(s) d'application	Application manuelle : pulvérisation, étalement, application mousse, traitement à l'aide d'une brosse, traitement par trempage, immersion

<sup>1</sup> « Le Règlement (CE) N°1272/2008 du Parlement Européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le règlement (CE) no 1907/2006 s'applique sans préjudice du Règlement (UE) N°528/2012 »  
SOCOCLEAN DISINFECTANT

	Appliquer le produit en mouillant complètement toute la surface pendant 5 minutes. Frotter ou brosser si nécessaire.
<b>Dose(s) et fréquence(s) d'application</b>	Appliquer une fois. Renouveler si nécessaire.
<b>Catégorie(s) d'utilisateurs</b>	Industriel, professionnel et non professionnel
<b>Taille(s) et type(s) de conditionnement</b>	Sac, Plastique : PEHD, PEBD, PET, PE, PP, 0,01-5L Bouteille Plastique : PEHD, PEBD, PET, PE, PP, 0,01-2L Bidon Plastique : PEHD, PEBD, PET, PE, PP, 0,1-1L Fut Plastique : PEHD, PEBD, PET, PE, PP, 10-210L IBC, Plastique : PEHD, PEBD, PET, PE, PP, 1000L Jerrycan, Plastic: PEHD, PEBD, PET, PE, PP, 1-80L Vaporisateur à air plastique : PEHD, PEBD, PET, PE, PP, 0.15-1L Poche souple plastique : PEHD, PEBD, PET, PE, PP, 0,05-5L

**4.1.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage**

- Appliquer le produit en mouillant complètement toute la surface pendant 5 minutes. Frotter ou brosser si nécessaire.

**4.1.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage**

-

**4.1.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement**

Se référer aux conditions générales d'utilisation

**4.1.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage**

-

**4.1.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales**

Se référer aux conditions générales d'utilisation

**4.2. Description de l'usage**

**Tableau 2. Usage # 2 – TP4 - Désinfectants destinés à toutes les surfaces dures lavables**

<b>Type de produit</b>	TP04 - Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux
<b>Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé</b>	Désinfectant multi-surfaces prêt à l'emploi, avec une efficacité bactéricide, levuricide et virucide contre le virus de l'influenza A / H1N1 uniquement pour les surfaces dures des secteurs domestique, institutionnel et industriel.
<b>Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)</b>	Bactéries Levures Influenza virus A/H1N1
<b>Domaine(s) d'utilisation</b>	Intérieur, extérieur

<b>Méthode(s) d'application</b>	Application manuelle: pulvérisation, étalement, application mousse, traitement par brossage, traitement par trempage, immersion.
<b>Dose(s) et fréquence(s) d'application</b>	Appliquer une fois. Renouveler si nécessaire.
<b>Catégorie(s) d'utilisateurs</b>	Industriel, professionnel et non professionnel
<b>Taille(s) et type(s) de conditionnement</b>	Sac, Plastique : PEHD, PEBD, PET, PE, PP, 0,01-5L Bouteille, Plastique : PEHD, PEBD, PET, PE, PP, 0,01-2L Bidon, Plastique : PEHD, PEBD, PET, PE, PP, 0,1-1L Fut, Plastique : PEHD, PEBD, PET, PE, PP, 10-210L IBC, Plastique : PEHD, PEBD, PET, PE, PP, 1000L Jerrycan, plastique: PEHD, PEBD, PET, PE, PP, 1-80L Vaporisateur à air, plastique : PEHD, PEBD, PET, PE, PP, 0,15-1L Poche souple, plastique : PEHD, PEBD, PET, PE, PP, 0,05-5L

#### 4.2.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Appliquer le produit en mouillant complètement toute la surface pendant 5 minutes. Frotter ou broser si nécessaire. Rincer abondamment à l'eau claire.

#### 4.2.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

-

#### 4.2.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation

#### 4.2.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

#### 4.2.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

Se référer aux conditions générales d'utilisation

## 5. Conditions générales d'utilisation

### 5.1. Instructions d'utilisation

Utilisateurs non-professionnels :  
- Se conformer aux instructions d'utilisation.

### 5.2. Mesures de gestion de risque

-

### **5.3. Détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement**

- EN CAS D'INGESTION : Si des symptômes apparaissent, appeler un centre antipoison/un médecin
- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Si des symptômes apparaissent, rincer à l'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Appeler un centre antipoison/un médecin.

Utilisateurs non-professionnels :

- En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

### **5.4. Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage**

-

### **5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales**

- Durée de stockage : 24 mois.
- Stocker à température ambiante à l'abri du froid, du gel et de la chaleur.

Utilisateurs non-professionnels :

- Tenir hors de portée des enfants et des animaux de compagnie

## **6. Autre(s) information(s)**